

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

FICHE TECHNIQUE | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

CHARANÇON DU SAULE

Nom scientifique : *Cryptorhynchus lapathi* (Linnaeus)

Nom anglais : Poplar and willow borer

Classification : Coléoptère de la famille des Curculionidés

Introduction

La plupart des dommages occasionnés par le charançon du saule sont faits par les larves; elles creusent des galeries dans les branches et dans le tronc. Quant aux adultes, même s'ils se nourrissent sur le tronc et les branches, ils causent peu de dommages.

Hôtes

Les hôtes préférés de ce charançon sont les saules (*Salix* spp.) et les peupliers (*Populus* spp.), à l'exception du peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*). Il pourrait aussi attaquer les aulnes (*Alnus* spp.) ainsi que le bouleau nain (*Betula pumila*) et le bouleau noir (*Betula nigra*).

Identification

Œufs

- Blancs.
- Pondus en groupe de 2, 3 ou 4.

Larves

- Mesurent de 6 à 13 mm à maturité.
- Corps blanc, en forme de « C » et dépourvu de pattes.
- Tête rouge.

Pupes

- De couleur crème, s'assombrissant avec l'âge.

Adultes

- Mesurent de 0,5 à 1 cm de long.
- La partie antérieure du corps est noire. Le tiers postérieur est rosâtre ou blanc crème.
- La tête est munie d'un long rostre courbé.
- Très difficiles à voir sur l'écorce de l'arbre.
- Ne volent que rarement.



Charançon du saule
Larve (à gauche) et adulte (à droite).

Biologie

- L'adulte émerge de l'arbre au milieu de l'été (entre juillet et août) et se nourrit du phloème des jeunes pousses.
- À la fin de l'été, la femelle pond des groupes d'œufs dans l'écorce durant une période de 4 à 6 semaines.
- Environ 2 semaines après la ponte, les œufs éclosent.
- Le charançon du saule passe l'hiver sous forme de larve.
- La larve creuse des galeries dans le tronc et les branches, puis il repousse les sciures de bois vers l'entrée des galeries.
- La nymphose se déroule à l'extrémité des galeries, la puppe s'y protège grâce à des copeaux de bois.
- Le cycle de vie aurait une durée d'un an au Québec.

Dommmages

- Feuilles décolorées.
- Branches mortes ou cassées.
- Plaques d'écorce morte.
- On peut observer des sciures à l'entrée des galeries de larves.
- Les arbres infestés sont plus fragiles et résistent mal aux intempéries.
- Les jeunes arbres sont plus susceptibles à cet insecte ravageur.



Sciure de bois à l'entrée d'une galerie creusée par la larve du charançon du saule



Dommmages occasionnés par le charançon du saule sur un tronc de saule



Périodes d'activité

- Larves : Début septembre au début juillet.
- Adultes : Début juillet à octobre.

Ennemis naturels

- Pathogène : Champignon *Beauveria bassiana*.
- Parasitoïdes : Guêpes *Dolichomitus populneus* et *D. tuberculatus*.
- Parasites : Nématodes *Steinernema carpocapsae* et *S. feltiae*.

Stratégies d'intervention

Lutte biologique

- Des bio-insecticides sont homologués pour lutter contre les charançons.

Lutte physique

- Couper et brûler le bois infesté avant le mois de juin (avant l'émergence des adultes).
- Insérer un fil de métal flexible dans les galeries des larves afin de les détruire mécaniquement; ces arbres sont toutefois déclassés en production.

Lutte chimique

- Le contrôle chimique est très difficile et donne rarement des résultats concluants.
- Il faut intervenir sur les adultes de juillet à septembre en répétant régulièrement des traitements.
- Plusieurs insecticides conventionnels sont homologués pour lutter contre les charançons.
- Privilégier les produits à faible risque pour la santé et l'environnement.

Note : *L’Affiche - Pesticides homologués en pépinière ornementale* développée par l’IQDHO sur l’efficacité des pesticides et leurs impacts sur la faune auxiliaire peut guider votre choix vers des produits qui protègent les prédateurs naturels.

Pour plus d’information

- Le site Web de [SAgE pesticides](#) donne de l’information sur les pesticides homologués ainsi que sur la gestion rationnelle et sécuritaire de ceux-ci.
- Bulletin d’information N° 2 du 29 avril 2020 : [Les pesticides et biopesticides homologués en pépinières ornementales](#).

Cette fiche technique mise à jour par Louise Voynaud, M. Sc. biol., est adaptée de l’avertissement N° 12 du 20 juillet 2016 publié par le réseau Pépinières ornementales et rédigé à l’origine par Mario Comtois, agr. et Nicolas Authier, agr. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Pépinières ornementales](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l’une de ses parties est autorisée à condition d’en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

7 juillet 2020